



# PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

## **Introduction :**

Les familles, l'enfance et la jeunesse sont une préoccupation communale forte qui se traduit par des choix politiques, budgétaires et la mise à disposition de moyens matériels et humains de la commune.

La commune a fait le choix de faire de l'éducation l'une de ses priorités en offrant des activités périscolaires de qualité, en accompagnant les enseignants sur leurs projets, en projetant la construction d'un nouveau restaurant scolaire, d'un skate Park...

De nombreuses activités périscolaires sont proposées aux enfants de 3 à 11 ans par la commune pour permettre à tous un meilleur accès à la culture pour participer et aider à la réussite de tous les enfants.

L'éducation est l'affaire de tous. La journée de l'enfant est longue, il a besoin de cohérence éducative. La multiplicité des acteurs de l'éducation nécessite une complémentarité des temps éducatifs dans le respect des compétences de chacun.

Si les parents sont les premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants et que l'école a pour mission l'enseignement des connaissances, les autres acteurs (animateurs, entraîneurs, bénévoles milieux associatifs, ATSEM, personnel de restauration, élus, CCAS...) ont un rôle essentiel à jouer dans le projet éducatif de territoire pour créer une réelle cohérence et continuité éducative. C'est pourquoi le nouveau PEDT pour les 3 années à venir s'adressera à toute la population de 0 à 99 ans, car chacun de sa place a un rôle à jouer. La volonté de la commune est de fédérer toutes ces énergies, connaissances et compétences afin de travailler ensemble dans une démarche partagée à partir d'objectifs communs et pour l'intérêt de tous et de chacun. C'est pourquoi tous les acteurs éducatifs ont été associés à des réunions, comité de pilotage, groupes de travail pour définir et enrichir ce beau projet destiné à l'épanouissement et au bien-être des enfants, des jeunes et au-delà tous les habitants de la commune.

## **I. Le territoire de Baziège :**

### **A. Présentation de la commune et sa population :**

Baziège est une commune située en périphérie de Toulouse, dans le département de la Haute Garonne en région Occitanie.

Elle appartient au canton d'Escalquens.

La commune est rattachée à la communauté d'agglomération du SICOVAL qui regroupe 36 communes du Sud Est Toulousain.

La superficie du territoire communal est de 1972ha, ce qui fait de Baziège la commune la plus vaste du Sicoval.

La commune compte 3357 habitants.

Les projets de construction vont entraîner une augmentation croissante de la population dans les années à venir.

Les **perspectives dans les 5 ans à venir** font apparaître, en matière de développement démographique, une **hausse prévisible de 15 % de la population** (soit plus de 500 habitants supplémentaires).

La commune se projette pour l'accueil de nouveaux habitants avec des projets tels que la construction d'un nouveau restaurant scolaire, un skate Park... ainsi que le réaménagement de l'école élémentaire pour accueillir une dixième classe et ainsi de répondre aux besoins de la population.

- **Petite enfance :**

Les 0-3 ans sont accueillis à la crèche intercommunale, « Le petit club », gérée par le Sicoval ou par des assistantes maternelles agréées.

La petite enfance est une compétence du SICOVAL, néanmoins dans le cadre du nouveau PEDT, nous souhaitons développer les liens avec les professionnels de la petite enfance.

- **Enfance :**

#### Population des 3-6 ans :

Les 147 enfants en âge maternel sont accueillis sur l'école maternelle dans 6 classes avec l'accompagnement de 6 ATSEM dont 5 à temps complet.

#### Population des 6-11 ans :

Les 248 enfants sont accueillis sur l'école élémentaire Raymond Terrenq dans 10 classes (ouverture d'une dixième classe à la rentrée de septembre 2018).

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2013, Baziège a adopté **la semaine de 4 jours et demi**. Les enfants ont depuis école le mercredi matin de 9h à 12h et 15 mn supplémentaires lors de la pause méridienne.

Lors des temps périscolaires les enfants en fonction de leurs âges sont accueillis sur les ALP maternel ou élémentaire. Ils sont encadrés par des animateurs pour la plupart diplômés. La ville s'engage dans la formation des animateurs en leur finançant avec l'aide de la CAF leur BAFA.

La ville a aussi fait le choix de rester sur des taux d'encadrement non assouplis par la mise en place du PEDT soit 1 animateur pour 10 enfants en maternelle et 1 animateur pour 14 enfants en élémentaire.

- L'ALP (accueil de loisir périscolaire) est organisé en différents temps en fonction des besoins, des âges et rythmes des enfants :
  - ✓ Des temps libres
  - ✓ Des temps calmes, de repos (coin lecture...)
  - ✓ Des temps d'ateliers sur plusieurs jours
  - ✓ Des temps de jeux collectifs, sportifs
  - ✓ Des temps de création
  - ✓ Des temps de coloriages, activités manuelles
  - ✓ Des temps jeux de société

	Ecole élémentaire	Ecole maternelle
Accueil périscolaire du matin	7h30 à 8h50	7h30 à 8h50
Pause méridienne	12h à 14h15	11h45 (12h le mercredi) à 14h
Accueil périscolaire du soir	16h30 à 18h30	16h30 à 18h30

#### L'accueil périscolaire du matin :

Il permet de prendre en charge tous les enfants **de 7h30 à 8h50**, heure du début des classes.

En moyenne, ce sont 80 enfants de l'école primaire et 50 de l'école maternelle qui fréquentent chaque jour l'ALP du matin.

Les activités proposées aux enfants favorisent leur retour au calme avant le début des classes. Sont privilégiés les jeux calme : coloriages, activités créatives, lecture, jeux de société et de construction type KAPLA.

#### La pause méridienne :

Elle débute à 11h45 pour les élèves de l'école maternelle (12h00 le mercredi), et se termine à 14h. Elle commence à 12h00 pour les élèves de l'école élémentaire jusqu'à 14h15.

Un temps récréatif gratuit est offert le mercredi de 12h à 12h45, ce qui permet aux parents travaillant le mercredi matin de pouvoir récupérer leurs enfants en sortant du celui-ci.

**130 élèves de maternelle et 225 élèves de l'école élémentaire se rendent en moyenne 4 jours par semaine au restaurant scolaire.**

Les repas sont confectionnés par un prestataire extérieur, la société API basée à Saint-Jean.

Jusqu'à la reprise des classes, une grande **diversité d'activités est offerte aux enfants**. Ils ont le choix notamment entre des **jeux collectifs** en plein air (foot, volley, jeux de raquettes), des **activités manuelles, des activités calmes** (lecture, jeux d'imagination, de construction ...). Les plus petits PS et MS de maternelle vont à la sieste surveillée par des ATSEM.

#### L'accueil périscolaire du soir :

L'école se termine à 16h30. L'accueil périscolaire prend alors le relais jusqu'à 18h30.

De 16h30 à 17h00, les enfants sont accueillis par l'ALP gracieusement.

Après un temps de goûter, offert par la municipalité pour les maternels, des activités diverses et variées sont proposées aux enfants.

Deux soirs par semaines des ateliers fonctionnant sur un cycle de 6 à 8 séances et sur inscription sont proposés aux enfants. Cela peut-être de la musique, du football, du rugby, de la poterie, de calligraphie, du jardinage, des majorettes, de la pétanque, de la gymnastique, des activités créatives... Tout ceci en lien avec les associations de la ville très impliquées dans le PEDT.

Pour les élèves de l'école élémentaire, un temps est organisé pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs, sans toutefois constituer une aide aux devoirs.

De 17h à 18h, les mardis et jeudis, les enfants bénéficiant du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) sont pris en charge en vue d'être soutenus dans leur travail personnel scolaire. Ce service relève de la compétence du SICOVAL. Un bilan du CLAS sera effectué en fin de séance.

Les actions entreprises par la municipalité ont pour objectif de mobiliser les ressources du territoire, afin de garantir une **continuité éducative** entre l'école et les différentes activités proposées dans le cadre des activités périscolaires, contribuant ainsi à l'épanouissement et au développement des potentialités des enfants.

- L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) :

Il fonctionne le mercredi après-midi de 12h à 18h30 et pendant les vacances scolaires sur les infrastructures communales. Il accueille les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 12 ans.

Ce service relève de la compétence du SICOVAL.

#### Population des 11-18 ans :

Baziège n'accueille ni collège ni lycée. Les enfants poursuivent dans un premier temps leur scolarité au collège de la commune d'Ayguesvives. Le lycée de secteur est le lycée de Villefranche de Lauraguais.

Pour ce qui est des loisirs, les jeunes ont la possibilité de fréquenter Baz'Ado, structure jeunesse du SICOVAL située sur la commune.

#### Les parents, les familles :

Soucieux d'accompagner au plus près les familles dans leurs rôles parentaux, une réflexion mérite d'être menée sur la commune afin d'identifier les besoins des familles, en lien avec le CCAS, La CAF et le SICOVAL.

Un café itinérant existe déjà sur la commune.

Le CCAS accompagne les familles présentant des fragilités.

## **B. Ressources et atouts du territoire**

- Economie

Plus de 60% des entreprises de la commune ayant une activité marchande hors agriculture exercent une activité de commerce, de transports et services divers.

A titre d'illustration, la direction régionale et les entrepôts de la société LIDL sont installés à Baziège depuis plus de 15 ans. Le site accueille plus de 170 salariés et dessert les 83 magasins de la région.

Une extension significative de l'entreprise LIDL conduit à une création de plus de 50 emplois supplémentaires.

- Equipements sportifs et culturels

La commune de Baziège a investi sur le long terme dans des moyens matériels importants au service d'une dynamique culturelle, associative et sportive permettant aux jeunes baziégeois de s'épanouir en dehors des temps scolaires et périscolaires.

Elle est ainsi dotée de deux terrains de foot (l'un servant aux entraînements, l'autre aux compétitions) et de 4 terrains de tennis. La couverture de terrain de tennis est programmée dans les mois à venir.

Un dojo accueille les amateurs d'arts martiaux (Kung Fu et judo).

Un plateau d'évolution désigné « Le city » permet de jouer au basket, au football comme au handball et de créer un lieu de rencontres.

La commune dispose aussi de deux espaces de jeux en plein air destinés aux plus jeunes. L'un, situé allées Paul Marty, dit « Le Foirail » est doté entre autres d'un sol amortissant et de balançoires. L'autre, situé au quartier Lespinet, présente sensiblement les mêmes équipements.

Deux bouledromes, allées Paul de Marty et Place de la volaille, sont à la disposition des joueurs de pétanque.

Le territoire de la commune accueille également une médiathèque présentant un important fond documentaire en raison de son appartenance au 1<sup>er</sup> réseau de bibliothèques créé en Haute-Garonne, les « Médiathèques de l'Hers ».

La halle aux grains située au centre de Baziège est une infrastructure également mise à disposition par la commune pour les manifestations culturelles, les activités associatives et sportives.

Inauguré en octobre 2010, le bâtiment désigné « la Coopé » comprend un espace associatif et une salle de spectacle. Elle comprend 6 salles dédiées essentiellement à la musique, la danse, la gymnastique et diverses activités manuelles.

**La construction d'une salle multisport est programmée dans les années à venir.**

- Le patrimoine culturel et environnemental

La commune de Baziège dispose de 3 sites inscrits aux monuments historiques : le clocher de l'église Saint-Etienne, la chapelle Sainte-Colombe et le phare de l'aéropostale.

A proximité de la commune, se trouve le canal du midi, site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

La commune compte un sentier de grande randonnée GR 653, sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

- Les transports

La ville est bien desservie en matière de transports en commun.

Deux lignes de TAD (Transports à la demande) permettent de rejoindre des points stratégiques tels la gare SNCF de la commune ou celle de Labège Innopole ainsi que le métro de Ramonville.

Deux lignes de bus arc-en-ciel du Conseil départemental traversent le village ainsi qu'une ligne régionale.

Les trains à destination de Carcassonne, Narbonne ou encore Castelnaudary, s'arrêtent en gare de Baziège.

L'autoroute A 61 permet quant à elle de rejoindre rapidement la métropole toulousaine.

Un service de transport scolaire pour les enfants habitant à plus d'un kilomètre du groupe scolaire est proposé et entièrement financé par le Conseil départemental.

- Ressources humaines

La **commune de Baziège place l'éducation au centre de ses priorités**, prenant toutes ses responsabilités face aux enjeux d'éducation sur son territoire. Elle soutient ainsi les activités scolaires en développant des moyens conséquents au service du domaine éducatif, la formation et l'enseignement étant le deuxième poste budgétaire de dépenses de fonctionnement de la commune.

Une responsable enfance, éducation, jeunesse a dernièrement été recrutée et pilote les 3 secteurs éducatifs :

- ✓ L'animation : 2 directeurs ALP et 23 animateurs
- ✓ L'école : 6 ATSEM, relations avec les enseignants
- ✓ Restauration scolaire : 4 agents municipaux

- Tissu associatif

Ressource incontournable du territoire baziègeois, le tissu associatif y est particulièrement dynamique. Les associations peuvent en effet compter sur une municipalité engagée dans leur développement par l'allocation de subventions pour leur fonctionnement et la réalisation d'équipements pouvant accueillir leurs activités.



Elles sont plus d'une vingtaine à proposer au plus grand nombre des activités diverses, culturelles, sportives, musicales voire humanitaires.

Une dizaine d'entre elles organisent des activités, en majorité sportives, adaptées aux plus jeunes (**basket, football, gymnastique, judo, volleyball, tennis, musique, danse, scoutisme...**).

La dynamique portée par le PEDT de la commune est **une nouvelle opportunité de participer encore plus intensément** à l'intégration et à l'épanouissement des enfants de Baziège. Ainsi, de nombreuses associations participent aux groupes de travail et concertation sur le PEDT, certaines interviennent dans le cadre des activités périscolaires. (L'ARBRE, l'âge d'or, le BOC, rugby, pétanque, majorette, La Baz...)

### **C. Contraintes du territoire**

- ✓ Une augmentation croissante de la population sur la commune suite à la construction de nouveaux logements nécessite une adaptation des infrastructures existantes notamment les écoles, les structures sportives et de loisirs...
- ✓ Une contrainte financière importante suite aux baisses successives des dotations de l'Etat notamment en ce qui concerne les temps d'activités périscolaires qui ne permettent pas de compenser les charges correspondantes.
- ✓ En termes de ressources humaines, des difficultés sont observées pour le recrutement et la professionnalisation de personnel qualifié dans le domaine de l'enfance pour un nombre d'heures hebdomadaire limité. La distance des sites universitaires explique le manque d'attractivité de ces contrats pour les étudiants en recherche de contrats à temps partiel.
- ✓ Une offre limitée sur les activités périscolaires compte tenu de l'éloignement de structures telles que galerie d'art, musée, cinéma, piscine...
- ✓ Les locaux mis à disposition des animateurs pour développer les activités.

## II. Bilan synthétique du PEDT 2015-2018 :

Objectifs	Mise en œuvre	Effets constatés	Perspectives
Permettre à tous les enfants l'accès à la culture	Activités proposées : éveil musical, création d'une Bande dessinée, création de marionnettes.	Enfants plus curieux, demandeurs de ce type d'activités.	Diversifier l'offre culturelle.
L'ouverture au monde	Tableau sur la mixité-fraternité Création d'un support pour la fête locale. Participation aux médiévales Découverte de la culture russe	Meilleure connaissance du territoire, de son histoire	Développer un partenariat avec l'âge d'or pour travailler sur l'intergénérationnel.
Le développement de nouvelles compétences / Découverte de ses potentialités	Couture Rugbytod's éveil musical yoga	L'enfant découvre différents univers au travers un large choix d'activités (activités sportives, manuelles, musique...)	Accentuer le partenariat avec les associations de la commune, les personnels communaux.
Prendre soin de sa santé et de son corps	Mise en place de différentes activités sportives (badminton, volley ball, football, basket..) rugbytod's yoga, gym douce, danse Prise de conscience sur l'hygiène, tout au long de la journée (lavage des mains, ...)	Difficultés à mettre en place des actions autour de l'hygiène et de la santé par un manque de professionnel mobilisable sur le territoire.	Lavage des dents, des mains Partenariat avec les professionnels de santé via la CPAM
sensibilisation de l'enfant à l'environnement	Mise en place de composteurs et l'apprentissage du tri à la cantine. Atelier de recyclage	Enfants sensibilisés au gâchis alimentaire	Atelier jardinage, création d'un jardin partagé ? coin nature ? Rencontre avec des agriculteurs ?

Le développement de la confiance en soi	Jeux collectifs théâtre (présentation devant des camarades d'une pièce de théâtre)	Les enfants s'expriment, acceptent de se montrer devant les autres. Parlent avec passion de leurs activités, se sentent en réussite.	Maintenir les activités proposées
L'appropriation du langage par l'expression	Théâtre : présentation devant des camarades d'une pièce de théâtre, chant, danse : spectacle de fin d'année devant les parents	Les enfants s'expriment et acceptent de se montrer devant les autres.	Rôle essentiel du langage, de l'oralité : en lien avec la lecture (médiathèque)
Encourager la création, l'imagination	Poterie et la réalisation d'œuvres calligraphie création de jeux de société jeux de construction...	Les enfants s'expriment à travers la poterie et plébiscitent cet atelier	Encourager l'imagination des enfants à travers les jeux de construction, les jeux de créations, les activités manuelles
L'expression corporelle	Jeux de plein air danse	Enfants en attente de ce type d'activités	poursuivre le travail autour des jeux collectifs
Développement de la logique et du raisonnement de l'enfant	Jeux de société (compréhension de la nécessité de la règle)	Les enfants sont en demande	Création d'une ludothèque ?
Développement de l'autonomie de l'enfant	Création de livret Choix des activités	Elaboration des règles de vie avec les enfants	Mise en place d'un conseil de centre en élémentaire, conseil municipal des enfants.
L'accès de chaque enfant à la compréhension (vivre ensembles)	Mise en place de règles de vie à l'ALP jeux de société	Elaboration des règles de vie avec les enfants.	Mise en place d'un conseil de centre en élémentaire, les enfants sont acteurs et force de proposition

Le PEDT 2014-2017 s'est construit sur les bases de la réforme des rythmes scolaires. Son évaluation a été l'occasion d'identifier les points forts et les points faibles de l'organisation proposée et, sur cette base, de réfléchir le nouveau Projet Éducatif Territorial.

Les activités proposées dans le cadre des activités périscolaires rencontrent un vif succès, le taux de fréquentation de l'ALP est en constante augmentation.

Les parents et les enfants sont pour la grande majorité très satisfaits de l'accueil, de l'encadrement, des activités proposées et de la tarification appliquée. (Résultats enquêtes de satisfaction).

De nouvelles associations ont vu le jour sur la commune ces dernières années et se sont développées comme le rugby tod's, le yoga, l'escrime.

Il nous semble important d'élargir les membres du comité de pilotage : police municipale, médiathèque, ATSEM, crèche, réussite éducative, Baz'ado dans l'objectif d'avoir une vision de l'enfant, des jeunes dans leur globalité.

Il semble aussi nécessaire de proposer des activités plus structurées sur la pause méridienne (lecture, relaxation, jeux collectifs...) pour permettre aux enfants de faire une réelle coupure avec les activités scolaires de la matinée mais aussi de retourner en classe dans les meilleures dispositions possibles.

De ne pas circonscrire le PEDT aux enfants de 3 à 11 ans mais bien de toucher toute la population, notamment la jeunesse en développant les liens avec le SICOVAL mais aussi en pensant de nouvelles actions.

Le PEDT était très ambitieux, avec beaucoup d'objectifs difficilement atteignables ou évaluables, nous préconisons de définir moins d'objectifs pour le nouveau PEDT, être un peu moins ambitieux en terme quantitatif mais répondre au mieux aux besoins des enfants repérés sur le territoire en définissant des objectifs très opérationnels et transversaux.

### **III. Axes du PEDT 2018-2021**

Le nouveau PEDT vise à la construction d'un projet éducatif partagé avec tous les acteurs de l'éducation.

Suite aux différentes réunions de concertation et groupes de travail nous avons retenus **3 grands objectifs** :

- ✓ **L'alliance et la cohérence éducative**
- ✓ **La parentalité**
- ✓ **La citoyenneté et l'éco-citoyenneté**

#### **L'alliance et la cohérence éducative :**

- Créer une communauté éducative

- Travailler les liens pour faciliter les transitions : crèche, école maternelle, ALP, école élémentaire, collège, Baz Ado, CCAS
- Engager une nouvelle réflexion sur les rythmes de l'enfant, le sommeil, les rythmes scolaires et sur le temps de la pause méridienne
- Développer une organisation des temps libres sur les ALP
- Faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant des fragilités (informer et sensibiliser les agents)
- Développer des actions pour sensibiliser les enfants à la différence
- Réfléchir à la mise en place d'une veille éducative
- Poursuivre les objectifs du CLAS, mobiliser plus de bénévoles
- Favoriser la mise en place d'une passerelle entre le CCAS et le CLAS
- Développer les liens avec le Collège

### **La parentalité :**

- Renforcer le soutien à la parentalité, accompagner les familles en situation de fragilité et les orienter (RE, CCAS, MDS...)
- Organiser des échanges et rencontres avec le service enfance et le SICOVAL pour développer la collaboration nécessaire à la mise en place de projets communs.
- Former les agents à une stratégie de communication bienveillante (harmonisation des postures)
- Créer ou améliorer les outils de communication (développement d'un portail famille en ligne/amélioration des panneaux d'affichage)
- Favoriser la communication, la transmission d'informations...
- Développer des actions d'information à destination des familles (conférences, café-parents)
- Mettre en place des assises de la famille pour faire un diagnostic sur le territoire des besoins et attentes des familles
- S'adresser à toutes les familles

### **La citoyenneté et l'éco-citoyenneté :**

- Renforcer la sensibilisation des enfants et des jeunes aux gestes éco citoyens et les sensibiliser aux conséquences environnementales,
- Poursuite du compostage au restaurant scolaire et l'éducation au goût des enfants,
- Création d'un conseil municipal des enfants et des adolescents, participation des enfants aux commissions restauration,
- Création d'un jardin partagé
- Sensibiliser les jeunes au mieux vivre ensemble, au respect des différences

### **Les partenaires et les ressources mobilisés pour la mise en œuvre du PEDT**

La diversité des interventions prévues dans le PEDT implique le recours à des acteurs divers :

- Les services de la Ville : Directeurs et animateurs périscolaires des accueils de loisirs, le personnel de restauration, les ATSEM, le personnel des services techniques
- Les équipes pédagogiques des établissements scolaires (directeurs, enseignants)
- Les associations sportives et culturelles présentes sur la ville

### **Structure de pilotage du projet**

Le comité de pilotage placé sous la présidence de Monsieur le Maire

Il est composé :

- Mme Vilela, maire adjointe à l'enfance, éducation, jeunesse
- Mr Bonrepaux, DGS
- Mme Sicard, responsable enfance et coordinatrice PEDT
- 2 directeurs ALP
- Représentants de parents d'élèves
- 2 directeurs d'école
- Des représentants des associations impliquées dans le dispositif
- D'un représentant DDSCS
- D'un représentant CAF
- SICOVAL : CLAS/RE, Baz 'ado, ALSH, crèche
- CCAS

Les membres du comité de pilotage seront invités à se réunir 1 fois par an à la fin de chaque année scolaire pour effectuer un bilan des actions menées et des problématiques rencontrées. La mission du comité est d'effectuer le suivi du PEDT. Il doit évaluer l'organisation et les objectifs fixés en s'appuyant sur différents critères en vue de proposer d'éventuelles évolutions.

L'idée est de poursuivre le travail avec les différents partenaires en mettant en place des comités de suivi et des groupes de travail thématiques pour coller au mieux aux besoins des enfants, des familles et des professionnels de la commune.

#### **IV. Evaluation :**

L'évaluation du PEDT permet de faire vivre le projet, de l'adapter, de tirer des conclusions sur les actions mises en place.

#### **Critères à prendre en compte :**

- ✓ L'implication des enfants dans les activités
- ✓ Leur fréquence de participation
- ✓ L'opinion des enfants sur la façon dont ils perçoivent les activités et leur intérêt
- ✓ Le comportement des élèves pendant les temps scolaires.

- ✓ La vitesse d'endormissement le soir des plus jeunes
- ✓ L'évolution du comportement citoyen des adolescents de la commune...

Le recueil de ces données par entretien, observation directe, questionnaires... pourrait être fait et analysé par une personne non impliquée dans le dispositif pour être sûr de l'objectivité des résultats de l'évaluation.

Nécessité d'évaluer l'écart entre l'avant et l'après.